

GUECELARD - Règlement Rand'Omelette du 29 mars 2009 (épreuves VTT et pédestres)

Article 1

La Rand'Omelette est ouverte à tous, licenciés ou non. Les enfants âgés de moins de 14 ans devront être accompagnés d'un adulte. Les mineurs devront présenter une autorisation parentale ou être accompagnés.

Article 2

Les participants s'engagent à respecter le code de la route lorsque les parcours empruntent des voies de circulation. Le port du CASQUE EST OBLIGATOIRE.

Article 3

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de VOL de VTT, de matériel, de bris de matériel et de dégradations volontaires ou non volontaires lors des épreuves.

Article 4

Les organisateurs ont souscrit une assurance Responsabilité Civile pour l'épreuve.

Article 5

Toute déclaration d'accident devra être faite le jour de l'épreuve.

Article 6

Les participants s'engagent, en s'inscrivant à la Rand'Omelette, à être en bonne forme physique et à ne posséder aucune contre-indication à la pratique du VTT ou de la marche à pied.

Article 7

En cas de non présentation au départ, les droits d'inscription restent acquis à l'organisation.

Article 8

Il ne sera pas envoyé de confirmation d'engagement pour les pré inscriptions.

Article 9

En cas d'annulation d'épreuves pour raison de force majeure, les droits d'inscription seront partiellement remboursés aux inscrits.

Article 10

Le VTT et la randonnée pédestre sont des disciplines où le respect de l'environnement et le respect des autres l'emportent. Les participants s'engagent à respecter ces règles, à ne pas quitter les parcours balisés et à ne pas jeter leurs emballages ou débris en dehors des endroits prévus à cet effet.

Bulletin d'inscription RANDO VTT - RANDO Pédestre à retourner avant le 26 mars Engagements, Départ et Arrivée à la salle des fêtes de Guécélard

Remplir ce bulletin lisiblement (un bulletin par participant) :

Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Date de naissance :		N° de téléphone :	
Adresse E-mail :			

Sélectionner l'épreuve * (ou l'option épreuve + repas **) dans laquelle vous désirez vous engager :

VTT 46 km		VTT 38 km		VTT 20 km		Pédestre 13 km		Pédestre 7 km	
4 € *	14 € **	4 € *	14 € **	4 € *	14 € **	2 € *	12 € **	2 € *	12 € **

Signature du participant (ou du responsable majeur pour les - 18ans)

A noter : Inscription sur place :

Rando VTT : 6 € ou 17€ avec repas

Rando pédestre : 4 € ou 15 € avec repas



Règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Guécélard à retourner à :
Comité des Fêtes de Guécélard - Mairie place du Gué - 72230 Guécélard
Renseignements et inscriptions : M. Alain ADAM ☎ 02 43 87 91 46

